|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****25ème réunion, Genève, 2-5 June 2020** | C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-20/****INF/6-F** |
|  | **16 février 2020** |
|  | **Français seulement** |
| Burkina Faso |
| PROJET DE CONNECTIVITe HERTZIENNE LARGE BANDE COMMUNEMENT DENOMMEE «PROJET MCCAW» |
|  |
| **Résumé:**Le renforcement des capacités dans le domaine des infrastructures permettra à l'Afrique d'atteindre les objectifs fixés par le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) qui sont alignés sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) définis par l'Organisation des Nations Unies. Le Sommet "Connecter l'Afrique", initiative lancée par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), est un partenariat multi-parties prenantes à l'échelle mondiale visant à mobiliser les ressources humaines, financières et techniques nécessaires pour combler des lacunes importantes dans l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur le continent africain. **Suite à donner:**Pour considération aux travaux du TDAG. **Références:**-- |

La Craig and Susan McCaw Foundation (la "Fondation") et l'UIT ont signé, le 17 octobre 2008, un accord prévoyant l'octroi d'une subvention, pour le développement sur le continent africain d'une connectivité large bande hertzienne et d'applications TIC.

L’initiative McCaw vise à mettre en place une infrastructure de connectivité hertzienne large bande et des applications TIC pour assurer aux écoles et aux hôpitaux ainsi qu'aux populations insuffisamment desservies des zones rurales et isolées un accès numérique gratuit ou peu coûteux au Burkina Faso.

Plus spécifiquement, elle vise à :

* Offrir l’accès aux Technologies de l’Information et de la Communication (TIC) ;
* Contribuer à la modernisation de l’Administration publique à travers le déploiement d’applications informatiques ;
* Améliorer les communications au sein de l’Administration et avec l’Administration ;
* Contribuer à l’essor de la bonne gouvernance ;
* Contribuer à la réduction du coût de la facture de téléphone de l’Administration publique ;
* Promouvoir le développement de l’administration électronique, la e-santé et la e-éducation.

En termes de résultats attendus, il s’agit de :

* La mise en place d'une infrastructure large bande hertzienne pour une dizaine de zones identifiées ;
* Le renforcement des ressources humaines garantissant la viabilité du réseau de communication hertzien mis en place.

Les partenaires de mise en œuvre de l’initiative sont :

* Etat Burkinabè ;
* Union Internationale des Télécommunications et « Craig and Susan McCaw Fondation ».

Un accord de coopération a été signé entre le Gouvernement du Burkina Faso et Union Internationale des Télécommunications en mai 2012. Cet accord a été prorogé en 2018.

La contribution financière prévisionnelle de l’UIT est de 608 320 USD et celle de l’Etat burkinabè de 392 000 USD.

Les réalisations majeures se résument à l’installation de réseaux de connectivité hertzienne large bande dans quelques villes cibles (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ziniaré, Kaya, Fada N’Gourma, Ouahigouya, Banfora et Dori).

Au jour d'aujourd’hui, une seule activité (financée sur le reliquat des ressources de l’UIT) vient d’être lancé officiellement par le ministre en charge du numérique au 3e trimestre de l’année 2019. En effet, il s’agit de l’équipement de 14 cybersalles et cyberclasses au profit du Ministère en charge de l’alphabétisation de base. Chaque salle a bénéficié d’un câblage informatique, d’un câblage électrique, d’un serveur, de 09 ou 10 clients légers, d’un dispositif de projection et d’une imprimante. Le Contrat a été signé entre l’UIT et une entreprise nationale.

Fort de l’impact positif de ce projet sur la qualité de vie des concitoyens du Burkina Faso, nous souhaitons que les initiatives en cours en ce moment au sein du secteur en ce qui concerne la présence régionale tiennent compte d’une manière plus accrue, d’un renforcement de l’assistance dans l’accompagnement de la mise en œuvre de projets qui constituent à notre avis des domaines qui tiennent compte de l’état de développement des télécommunications et des préoccupations des Etats membres que nous sommes.

Ces projets s’articulent notamment autour des domaines ci-dessous :

* Le développement des réseaux à travers la mise en œuvre de réseaux de nouvelles générations, le large bande, l’internet des objets et les stratégies de mise de villes intelligente, l’intelligence artificielle, l’efficacité environnementale, l’élaboration et l’application de cyber stratégies ;
* Les politiques et les réglementations favorables au développement de nos infrastructures en prenant en compte les évolutions technologiques et l’harmonisation des cadres réglementaires au niveau sous régional et régional ;
* Les questions économiques et financières y compris les coûts et tarifs des réseaux et services.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_